

Mission pour la Délimitation de la frontière entre le Congo français et le Cameroun allemand (mission Moll).

LA mission dirigée par le commandant Moll pour la délimitation de la frontière orientale du Cameroun a achevé ses travaux et est rentrée en France. L'accomplissement des travaux de reconnaissance de la frontière et de la délimitation qui était le but essentiel de la mission n'a pas été son seul résultat; elle s'est trouvée faire en même temps une exploration géographique très importante en pays nouveau et elle a rapporté de nombreux et précieux documents sur l'ethnographie, l'histoire naturelle et les ressources économiques des régions traversées.

La mission française comprenait, sous les ordres du commandant Moll, le lieutenant Maille, de l'infanterie coloniale, et l'enseigne de vaisseau Dardignac, spécialement chargés des observations astronomiques; le lieutenant Georg, de l'infanterie coloniale, qui, chargé de la conduite de l'escorte, collabora aussi de façon utile aux observations astronomiques; le lieutenant de cavalerie Tournier; le Dr Ducasse; M. Brussaux, délégué du ministre de l'Instruction publique, de la Société de Géographie et du Muséum, qui s'occupa avec le médecin de la mission des recherches scientifiques et des études d'ethnographie; M. Muston, ancien magistrat colonial, attaché à titre privé à la mission, qui recueillit des observations sur la sociologie et les coutumes indigènes.

La mission allemande avait à sa tête le capitaine baron de Seefried et comme autres membres le lieutenant Winckler, le lieutenant baron de Reizenstein, l'assistant Bernhardt, le Dr Freyer.

Les rapports non seulement courtois, mais de bonne camaraderie, qui n'ont cessé de régner entre les membres des deux missions, ont beaucoup contribué à faciliter les travaux; de part et d'autre, les calculs ont été faits avec une remarquable précision et ont constamment concorde.

Nous relevons dans la *Quinzaine coloniale* les principaux résultats de cette remarquable expédition.

La frontière à délimiter présentait un développement de 2 000 kilomètres, d'Ouessou au lac Tchad, et les itinéraires rapportés ont couvert 20 400 kilomètres. La mission a déterminé 180 positions astronomiques.

L'exploration géographique a porté d'abord sur tout le bassin de la haute Sanga, en y comprenant les vallées de la Kadéï, de la Mambéré, de la Naïa et de leurs affluents. Toutes les sources de ces rivières ont été reconnues. Une étude détaillée a été faite du nœud orographique duquel s'élance, dans cette partie de l'Afrique, des rivières dans toutes les directions. Les renseignements rapportés sur cette région si intéressante et si peu connue sont des plus complets et des plus documentés.

Au nord du sixième parallèle, la mission a reconnu jusqu'au Logone la bande frontière sur une largeur d'environ 150 kilomètres, entre les routes de Carnot à Ngaoundéré et de Carnot à Laï.

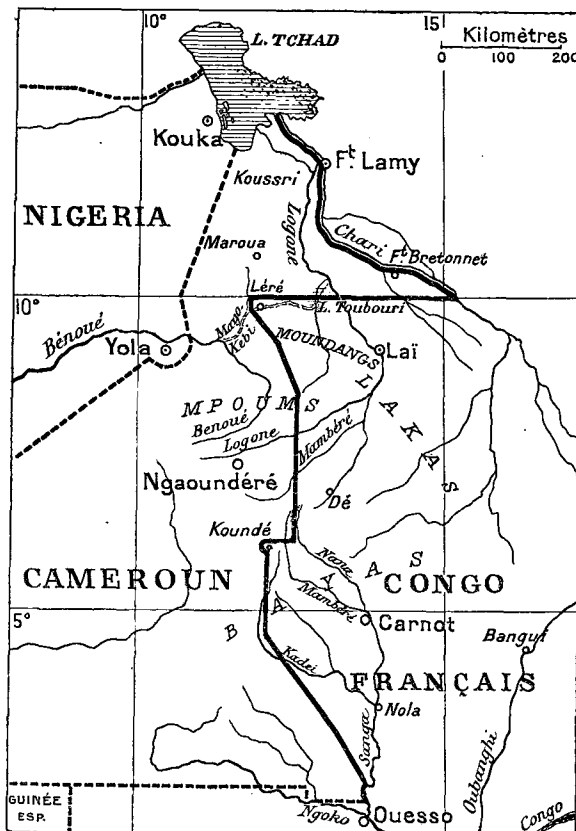
A partir du Logone, la mission étendit beaucoup la zone de ses reconnaissances et explorations afin de pouvoir rapporter une carte complète et détaillée du pays des Lakas, qui est compris entre le cours du Logone et la frontière allemande. Elle fit le levé hydrographique du Logone dont elle se servit d'ailleurs pour transporter ses convois jusqu'à Laï et ensuite à Fort Lamy.

En même temps qu'elle explorait le pays Laka, la mission entreprit aussi une étude détaillée de la vallée du Mayo-Kébi, de la région proprement

dite du Toubouri et de celle comprise entre le Toubouri et le Logone, de façon à compléter utilement les données jusqu'ici connues sur cette zone actuellement utilisée pour le passage d'une voie de ravitaillement.

La mission a ensuite reconnu la zone d'inondation, d'accès difficile, comprise entre le Logone et le Chari; les cours de ces deux fleuves ont été jalonnés de points astronomiques. Enfin une partie de la mission avec le commandant Moll arriva au Tchad, tandis que l'autre, avec le lieutenant Georg, achevait l'exploration du pays Laka.

Le commandant Moll fit opérer une liaison géodésique entre Kouka et l'embouchure du Chari par MM. Maille et Dardignac. Les résultats se trouveraient, en ce qui concerne la position de Kouka, en concordance parfaite avec ceux déjà obtenus par la précédente



CARTE POUR SUIVRE LES OPÉRATIONS DE LA MISSION MOLL.

mission du commandant Moll entre le Niger et le Tchad; de telle sorte qu'on doit aux deux missions successivement dirigées par cet officier une liaison astronomique complète du Niger au Congo en passant par le lac Tchad.

La mission quitta le Tchad le 16 décembre et remontant le Chari et le Logone, elle gagna Léré, puis atteignit la côte par la Bénoué et le Niger. Elle a reçu partout le meilleur accueil des autorités allemandes et anglaises.

Les travaux de la Mission, qui ont duré seize mois, ont permis de combler une lacune considérable dans la carte d'Afrique, et lorsque la mission Lenfant, qui opère plus à l'est en vue de compléter les résultats de celle-ci, sera de retour, c'est tout l'hinterland du Moyen Congo qui sera alors connu.

Des études spéciales au point de vue ethnographique ont été faites de toutes les populations traversées, Bayas, Mpoums, Lakas, Moundans, etc.

D'importantes collections d'histoire naturelle ont été rapportées; elles comprennent des échantillons géologiques et minéralogiques, des plantes, des dépouilles d'animaux.

Des études spéciales sur le coton ont été faites par la mission. Une subvention avait été donnée, à cet effet, à la mission, par l'Association cotonnière coloniale, ainsi qu'une centaine de kilos de graines de diverses espèces d'Amérique. Elles ont été réparties entre les chefs de poste, agents de factoreries, chefs de village. Le commandant Moll put constater par lui-même la parfaite croissance de plants provenant de graines qu'il avait envoyées à Léré, au capitaine Faure, un certain temps avant le passage de la mission. Des rapports adressés par le commandant Moll et le Dr Ducasse à l'Association cotonnière coloniale font déjà connaître que des cultures pourraient être tentées dans les bassins de la Mambéré et de la Kadéï, notamment à Carnot, sur la Mambéré, et aussi à Koudné, sur la rivière du même nom, affluent du Lom.

Des recherches sur les plantes à caoutchouc ont été également faites dans les diverses régions parcourues et particulièrement dans celles qui étaient inexplorées.

Le Dr Ducasse a fait des études sur la maladie du sommeil, ainsi que sur la mouche tsé-tsé qui se trouve assez abondante près des chutes Gauthiot, dans le Mayo-Kabi.

C'est donc une expédition qui a complètement réussi tant au point de vue diplomatique qu'au point de vue économique et scientifique.



Les Fonctionnaires d'une petite ville du Maroc.

EN prenant possession d'Oudjda, les autorités militaires françaises se sont trouvées en face d'une municipalité plutôt sommaire : notre collaborateur M. R. Kann, envoyé spécial du *Temps*, en a étudié le

fonctionnement en une correspondance que nous résumons ici.

Dans chaque cité marocaine de quelque importance, dit-il, il y a trois fonctionnaires nommés par le Gouvernement central : l'amel, l'amin et le cadi.

L'amel ou pacha est le gouverneur militaire en même temps que le préfet de la province; il y représente la personne du Sultan et gouverne en son nom. Sa compétence s'étend à toutes les branches de l'administration, à l'exception de la justice et de la perception d'une partie des impôts.

Ses appointements sont plus que modestes et ils ne lui permettraient que de végéter difficilement s'il ne parvenait à se procurer par ailleurs des ressources plus importantes. En principe, les contributions qu'il est chargé de recouvrer et dont les plus importantes sont la dîme des récoltes et les impôts prélevés sur les tribus de la province, doivent être expédiées à Fez. Mais l'absence de tout contrôle effectif permet au délégué du Sultan de conserver pour son propre usage la plus grande partie de ces fonds et de n'envoyer au Makhzen que quelques rares sacs de douros accompagnés d'une comptabilité fantaisiste.

En outre lorsqu'il se sent suffisamment appuyé par les forces militaires dont il dispose, le pacha ne se fait pas faute d'extorquer à ses administrés des contributions extraordinaires en espèces ou en nature. Néanmoins il convient que la différence entre les perceptions et les envois d'argent à la cour ne soit pas trop forte et que les indigènes ne soient d'ailleurs pas trop pressurés. Dans l'exercice de la fonction il y a besoin de beaucoup de tact, de prudence et de fermeté; c'est à quoi excellent les fonctionnaires marocains.

Les divers éléments qui servent de base à cet impôt sur le revenu sont la richesse des habitants, leur degré de passivité, le loyalisme et la valeur de la force armée, enfin l'éloignement de Fez.

L'amin, quoique jouissant de prérogatives beaucoup moins étendues que l'amel, est titulaire d'un poste presque aussi lucratif. Les revenus gouvernementaux les plus importants, notamment les droits prélevés sur l'importation des marchandises et les fonds versés par les adjudicataires des monopoles, entrent dans sa caisse.

Les droits de douane portent sur toutes les denrées qui pénètrent dans la ville, à l'exception de la laine, du bois et du sel. Les objets imposés sont soumis à deux tarifs distincts et cumulatifs. Le premier est prélevé au moment où les marchandises passent les portes de l'enceinte, il frappe le poids des charges introduites sans tenir compte de la qualité des articles qui les composent. Le second est une dîme se montant à 10 pour 100 *ad valorem* des marchandises.

L'estimation de cette dîme est laissée au jugement de l'amin, qui l'établit de manière à en tirer le plus de bénéfice possible. Les marchands aisés qui ont su se bien faire voir par des cadeaux ne payent presque rien, tandis que les petits négociants et surtout les juifs et les étrangers voient leurs biens sévèrement taxés.

L'amin est également chargé d'encaisser le produit de concessions portant sur les abattoirs, la vente du kif et du café, etc., que le Gouvernement accorde à des particuliers par adjudication.